

---

HYDERABAD – Session de synthèse des dirigeants d’At-Large – 2<sup>e</sup> partie

Lundi 7 novembre 2016 – 11h à 12h30 IST

ICANN57 | Hyderabad, Inde

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : J’aimerais demander aux membres d’At-Large et de l’ALAC, s'ils sont dans le coin, de bien vouloir entrer dans la salle, nous avons un ordre du jour très chargé.

Pouvons-nous savoir combien de membres de l’ALAC nous avons dans cette pièce, et de quelles régions ?

Elle a envoyé une procuration mais ce n’est pas compté dans le quorum.

Très bien. Nous allons essayer de trouver d’autres membres de l’ALAC. Nous avons besoin d’au moins huit membres de l’ALAC venant de trois régions différentes pour pouvoir prendre une décision à soumettre au vote, et nous devons nous prononcer sur cet ordre du jour.

Nous allons modifier l’ordre dans lequel nous allons aborder les différents sujets, et nous allons commencer par parler des attentes des ALS.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Très bien. J’aimerais commencer par parler de ce document. Vous l’avez reçu depuis un moment, au moins depuis la semaine dernière. Il porte sur les sujets qui nous occupent depuis quelque temps. Est-ce que vous pouvez descendre un peu, s’il vous plaît ? Je vais tâcher de regarder mon exemplaire pour pouvoir lire ce dont on parle.

Merci.

Nous avons déjà eu plein de réunions là-dessus, certaines avec les membres du groupe de travail, d’autres avec l’ensemble de l’ALAC et d’At-Large. Nous n’avons pas fait beaucoup de progrès. Nous en sommes à un point où nous continuons d’examiner le même sujet ou presque, et je pense que nous devons prendre des décisions, qui seront soutenues ou rejetées par les parties intéressées externes, mais au moins nous avancerions, sans avoir besoin d’attendre que les autres nous disent quoi faire. Au lieu de réfléchir à ce que nous pourrions faire, j’ai essayé d’analyser la situation globale pour voir où nous en sommes et comment nous sommes arrivés là.

Le concept de base d’At-Large est d’avoir cette structure hiérarchique qui, par magie ou autre chose, nous permettrait d’amener une grande partie de notre communauté à contribuer à nos discussions politiques et à nos processus. Dans une large mesure, ça ne s’est pas passé comme ça. Quand je regarde en

---

arrière, je pense que ce n'est pas étonnant. Nous évoquons des sujets qui n'intéressent pas forcément beaucoup de gens et qui demandent beaucoup de connaissances. Nous utilisons des sigles et acronymes et un langage technique qui peuvent semer la confusion même chez ceux qui savent de quoi on parle. En plus, nous avons des personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, ou qui ne parlent pas anglais du tout. Il n'est pas non plus étonnant que ceux qui ont élaboré ce plan pour 2002 n'aient pas fait ce qu'ils étaient censés faire ou n'aient pas prévu ce qui allait se passer.

Si nous pouvions avoir une image de ce que nous sommes censés faire – c'est une image très intéressante. Nous devons nous montrer bien plus proactifs en ce qui concerne la communication des informations pour que les gens aient l'occasion de rédiger leurs propres commentaires. Nous nous sommes largement concentrés sur les ALS du point de vue de leurs représentants. Mais les ALS sont des organisations qui comptent des membres, et ce sont eux qui gèrent les opérations. C'est donc leur avis que nous devons obtenir. Il ne s'agit pas d'amener les représentants des 200 ALS à participer plus activement, bien que ce soit un sujet intéressant en soi. La question est de savoir comment impliquer les autres membres d'organisations. Nous ne savons pas combien ils sont ou quels sont leurs intérêts, nous ne savons presque rien sur eux. Voilà les

---

problèmes que nous devons résoudre si nous voulons que ces personnes nous fassent part de leur avis.

Par ailleurs, nous parlons beaucoup de l'intérêt public. L'ICANN utilise aussi l'expression « responsabilité publique ». Une initiative stratégique a été lancée il y a quelques années par [inaudible], qui prenait en compte la responsabilité publique de l'ICANN. Ce groupe a notamment conclu que nous avons, en tant que membres de l'ICANN, la responsabilité d'informer les gens de ce que nous faisons, et que si nous voulons que le reste du monde nous fasse confiance, il faut alors en premier lieu qu'il sache ce que nous faisons. C'est très difficile de faire confiance à une organisation qui est détachée de la réalité.

Ce que nous disions sur le fait de faciliter la collaboration avec nos ALS vise aussi à atteindre certains des objectifs de l'ICANN en matière de responsabilité publique.

Voyons les différentes étapes. La partie intitulée « Étapes ». Descendez un peu dans le document. Encore un peu s'il vous plait. Regardons plus particulièrement les attentes. J'essaye d'attribuer des caractéristiques à ce que nous devrions faire. Celle du haut doit être crédible et réaliste. On peut avoir toutes les attentes qu'on veut mais lorsqu'il est clair qu'il ne passe rien, il faut se rendre à l'évidence. Je pourrais dire que quelles que soient les propositions élaborées, il y aura toujours quelqu'un

---

dans le groupe ou parmi le personnel pour dire que c’est infaisable.

Nous n’arriverons pas à faire l’unanimité, mais il faut trouver quelque chose qui fasse consensus dans l’ensemble. Nous devons nous concentrer non seulement sur les représentants des ALS, mais aussi sur le reste du groupe. Et troisièmement, je n’ai pas écrit ça correctement, désolé... ce serait bien de parler de la responsabilité publique de l’ICANN, même si je ne sais pas si nous avons le devoir d’évoquer la question.

Nous devons aussi avoir la conviction que ce que nous faisons permettra d’accroître, peut-être de façon substantielle, le nombre de personnes au sein de notre communauté. Comme vous pouvez le constater, les personnes autour de cette table sont convaincues que travailler avec l’ICANN est une bonne chose. Nous faisons un travail d’intérêt public. Nous avons besoin de davantage de personnes comme ça, qui consacrent du temps et de l’énergie à notre mission. C’est notre objectif. Nous avons déjà discuté de ces étapes mais nous devons pouvoir résumer de façon adaptée les problèmes que rencontre l’ICANN. Nous devons aussi décrire ce que nous faisons et faire comprendre clairement en quoi nous aidons les gens. Nous nous plaignons parfois du manque de participation à nos séminaires web et de contribution à d’autres sujets liés à l’éducation et aux processus, mais le nombre de personnes qui ont connaissance

---

de tout cela à l’avance est très faible comparé au nombre total de membres de nos 200 ALS.

Si nous pouvions envoyer des invitations, y compris à des personnes qui ne font pas partie de la communauté et qui peuvent [inaudible], alors nous pourrions améliorer la participation. Nous devons aussi comprendre à quoi ressemble cette communauté prise dans son ensemble, et chercher à obtenir des retours quant aux messages communiqués. Nous n’avons aucun moyen de contrôle si nous envoyons un message à 200 ALS, et chacune d’entre elles transfère le même message à 220 personnes en moyenne. Nous n’avons aucun moyen de savoir combien de personnes sur ces 2 400 recevront ce message. Sans doute un nombre notable, certains pouvant être des représentants, d’autres non. Le but est de savoir combien de personnes sont passionnées par ce que nous faisons au point de nous consacrer du temps.

Je vais laisser la parole aux personnes présentes. J’ai vu plusieurs commentaires à ce sujet apparaître dans la liste. Au moins deux personnes m’ont fait la remarque, il me semble, que j’avais mal écrit quelque chose ou que je ne faisais pas clairement comprendre de quel sujet je parlais, mais le but était de donner des informations. Ça ne fait pas partie des prochaines étapes, mais le but de tout ça est d’essayer d’inciter davantage

---

de personnes à s'intéresser à ce que nous faisons et à s'impliquer dans nos activités.

Nous devons aussi comprendre quelles sont les compétences de nos ALS. Par exemple, quelques-unes ont une mission bien précise. Rappelons-nous que les ALS existaient déjà en tant qu'organisations avant de devenir des ALS, et que certaines d'entre elles ont des objectifs clairs et spécifiques. Beaucoup ne prendront pas part aux processus de l'ICANN, mais lorsque nous étudions des sujets qui nous sont communs, nous devons leur demander de participer. Pour cela, nous avons besoin de connaître le sujet.

Je vais vous laisser la parole. Olivier, tu peux gérer les personnes en attente ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je ne vois pas de main levée. Je ne suis pas sur Adobe Connect pour l'instant. Je ne sais pas s'il y a des mains levées.

Alan, on dirait que personne n'est en ligne. Ah, j'ai peut-être parlé trop vite.

Seun, vas-y.

---

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup Alan. Hier, il y avait une session... j’essaye de me rappeler le sigle, ça va me revenir... Je crois que c’était « TTP ». Un membre du personnel a expliqué comment nous pouvions générer des informations de meilleure qualité pour la communauté. Je crois qu’il parlait du DDPP, le programme de rédaction des documents de haute performance.

Je pense que ça pourrait correspondre à ce que nous avons identifié comme l’étape 1, c’est-à-dire reconnaître les questions soulevées par l’ICANN. Est-ce que c’est ça que vous avez à l’esprit, ou est-ce que vous pensez qu’il faudrait un processus à part pour ça ?

ALAN GREENBERG :

La réponse est oui et non. Ce programme est destiné à aider une partie de la communauté à rédiger des documents, c’est un point. Je ne l’ai pas dit explicitement plus tôt, mais admettons qu’un grand nombre de documents soient élaborés chaque mois. Dans l’hypothèse où le personnel rédigerait une synthèse de toutes les activités, il est très probable qu’une entité comme l’AFRALO se concentre alors sur autre chose ou sur un sujet complémentaire. Le but de ce programme de rédaction est de vous aider à élaborer quelque chose de similaire. C’est un programme pilote qui peut être développé ou annulé, mais il ne fait aucun doute qu’il puisse aider des groupes individuels –



---

dans notre cas les RALO – à générer des documents complémentaires. Mais je pensais à quelque chose ayant une plus grande portée que ça, qui nous permettra de diffuser un document par an. Si nous ne nous améliorons pas sur ce point, les gens se laisseront. Mais oui, c’est un programme qui peut nous aider.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous avons Sébastien Bachollet, Dev Anand Teelucksingh et [Inaudible].

Sébastien a levé la main. Je ne le vois pas. Très bien. Je laisse la parole à Dev Anand Teelucksingh.

DEV ANAND TEELUCKSINGH :Merci. Je tiens à dire que je suis sensible à l'objectif de ce document, mais l'une des problématiques évidentes à ce sujet que j'aimerais évoquer, c'est que si je devais transférer chaque mail que je reçois à propos de l'ICANN ou d'At-Large, dans le but de diffuser l'information, je pense que j'abandonnerais et que j'irais dans une autre organisation.

Le défi consiste à répartir les informations pour pouvoir les partager. Je pense que c'est l'un des principaux problèmes. La plupart des contenus que nous produisons peuvent facilement être partagés sur les réseaux sociaux. Au sein du groupe de

---

travail sur les réseaux sociaux, nous avons discuté de la manière de rendre nos activités plus attrayantes. Le défi consiste à rendre nos contenus plus accessibles. Il est nécessaire d’avoir un ordinateur pour pouvoir participer aux processus de l’ICANN et d’At-Large. On n’accorde pas la même importance aux appareils mobiles et je pense que c’est un point sur lequel nous devons nous améliorer afin d’envoyer des messages, et pour que les gens puissent répondre depuis leur portable. Ce n’est pas une chose facile.

Si vous prenez le wiki, il est quasiment inaccessible sur un appareil mobile. Il faut cliquer trois ou quatre fois pour charger une page, c’est problématique, non ? Nous devons nous pencher sur la manière de rendre le travail de la communauté At-Large accessible depuis les appareils mobiles. Voilà les deux principales problématiques.

Je pense que c’est aussi une question de fonctions, mais nous voulons plus de gens actifs au sein de l’organisation. C’est assez dur pour moi de faire la distinction entre ce que nous pensons qu’il se passe à At-Large. D’un côté, nous avons des personnes qui doivent contribuer à des groupes de travail mais selon moi, ces groupes ne se voient pas accorder suffisamment d’attention.

Par exemple, l’ALAC soumet des questions de politiques à des consultations publiques – et je sais que ce sont des sujets

---

sensibles qui nécessitent de prendre des décisions – mais les groupes de travail sur les politiques ne peuvent pas commencer à en discuter. C’est la même chose dans d’autres organisations au sujet de la technologie, de la sensibilisation et de l’engagement, des réseaux sociaux, du renforcement des capacités, etc.

Ensuite, les RALO elles-mêmes ne répondent pas aux groupes de travail et ne les respectent pas. Ces groupes sont carrément ignorés par les dirigeants des RALO, qui ne les invitent même pas à leurs conférences téléphoniques mensuelles. Je pense que ces conférences devraient être l’occasion d’inviter quelques membres des groupes de travail et de leur demander de faire le point sur leurs activités.

Si les RALO ignorent les membres des groupes de travail – sachant qu’il y a des contraintes de temps qui les empêchent aussi de bien communiquer avec ces groupes – et si nous ne faisons pas en sorte que les groupes de travail puissent aborder des questions de politiques, qui voudrait contribuer à notre travail ?

C'est tout pour moi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. [inaudible], tu as la parole.

---

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ: Il y a un ou deux mois, j’ai reçu un mail d’Olivier qui disait: « Cher membre d’ALS, quelle est votre expertise? Que faites-vous? Comment pouvons-nous vous aider? Comment pouvons-nous constituer un groupe intéressant? » C’est une approche humaine normale, envoyer un message personnel à un membre d’une ALS pour savoir ce qu’il fait. Ma question porte plutôt sur l’efficacité de cette démarche. Admettons que vous envoyez 100 messages. Combien de réponses reçoivent les différentes RALO? Est-ce que c’est efficace? Est-ce que c’est une bonne approche? C’est aussi très intéressant parce que ça nous a pris six ans avant de pouvoir envoyer un message au grand public, aux médias, aux gouvernements et aux personnes qui s’occupent des articles dans les médias. Personne ne connaissait l’ICANN. Notre succès repose sur un lancement très efficace des noms de domaine internationalisés, avec le soutien des médias nationaux.

Est-ce que les ALS qui ont participé à ce travail de promotion se sont vu demander ce qu’était l’ICANN? Est-ce qu’elles ont dû employer des stratégies pour pouvoir présenter le programme de mentorat au grand public dans certaines régions? Voilà mes deux questions, la première sur l’efficacité, la seconde sur la capacité des ALS à transmettre un message à un public local.

ALAN GREENBERG :

Voyons voir, nous avons reçu plusieurs commentaires et je pense que nous devons nous mettre d’accord sur certains points. Il y a des exceptions mais nous avons des personnes qui pensent que nous faisons un excellent travail en ce qui concerne la diffusion de nos messages aux ALS. Beaucoup de leurs membres ne sont pas même pas inscrits sur les listes. Donc, ce que nous pourrions faire, au lieu d’envoyer tous les messages des RALO à chacun – ce qui nous conduirait dans une impasse – peut-être que nous pourrions plutôt envoyer un message par mois et donner les dates de nos réunions. Il faudrait envoyer des messages très clairs dans les langues correspondant à nos différents publics, quelque chose qui puisse être compris même sous la forme d’un mail.

Beaucoup de nos groupes sont en mode « veille » parce que pour l’heure, c’est aux RALO de s’impliquer activement dans les processus. C’est un problème auquel nous devons apporter une solution, c’est pour ça que nous en parlons maintenant. Nous ne pouvons pas dire si nous faisons du bon travail là tout de suite.

Olivier, qui est l’un de nos plus vieux membres, aimerait répondre. Je vais lui laisser la parole mais j’aimerais que son intervention ne dépasse pas deux minutes. Est-ce qu’on peut lancer le chronomètre ?

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je voulais répondre à la première question de [inaudible], qui demandait combien d’ALS répondaient à nos mails personnalisés. Le premier groupe de participants comptait plus de 30 ALS, dont 11 ou 15 ont répondu. Nous avons envoyé un second mail, auquel trois ou quatre ALS ont répondu. Nous avons insisté sur ce point. Certaines n’ont pas répondu, ce qui signifie que nous devons prendre des mesures, parce qu’au bout de cinq mails restés sans réponses, cela devient nécessaire.

Alan, je ne sais pas si veux fermer la file d’attente là ou pas. Nous avons beaucoup de gens qui attendent.

ALAN GREENBERG : Nous allons fermer la file, nous la rouvrirons plus tard. La prochaine est Ariel Liang.

ARIEL LIANG : Nous avons un commentaire de Sébastien, qui participe à distance. Est-ce que nous pouvons ajouter dans le document, si ce n’est pas déjà fait, l’idée d’avoir une ALS par pays ?

ALAN GREENBERG : Nous pouvons l’ajouter avec plaisir, c’est de ça que nous parlions. Nous parlons de la manière d’ajouter des ALS déjà

---

accréditées, mais aussi de la manière de les rendre plus actives.  
J’approuve cette idée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : John Laprise.

JOHN LAPRISE : Pour moi, en tant que nouveau membre d'une ALS et d'une RALO, j'aimerais réagir aux commentaires de Dev sur le site web. C'est notre fenêtre sur le reste du monde. Mais ce n'est pas une interface très conviviale. Les contenus ne peuvent pas être vus correctement. Les prochains milliards d'internautes accéderont à Internet grâce à des appareils mobiles, il est donc nécessaire de leur offrir une interface accessible. Nous devons travailler là-dessus. Merci.

ALAN GREENBERG : J'ai deux suggestions et un autre point à l'ordre du jour. Nous n'allons probablement pas nous étendre sur le sujet au cours de cette réunion, mais l'idée, c'est d'avoir des groupes de travail qui fonctionnent bien. Parfois, quand vous cliquez sur le nom d'un groupe, ça dit : « Désolé, vous ne pouvez pas rejoindre ce groupe » ou « La dernière réunion a eu lieu en 2012 ». John se porte volontaire pour organiser des sessions pour expliquer comment accéder à nos contenus depuis des téléphones

---

portables. Peut-être qu’il lit des documents très longs, à la fin desquels il est marqué « envoyé depuis mon téléphone portable ». Je pense que c’est un expert en la matière.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Yrjö Länsipuro.

YRJÖ LÄNSIPURO : Je fais partie de ces personnes qui ont participé à la discussion par mail, et peut-être que je n’ai pas bien compris, mais j’ai l’impression que nous avons mis de côté l’objectif initial. Au sein de l’EURALO, nous nous concentrons sur l’envoi de mails personnalisés, comme Olivier l’a dit, mais je crois également comprendre qu’il est nécessaire de poursuivre ce débat en face à face afin de remplir notre mission de départ.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Pour votre information, ce sujet fait l’objet d’un débat depuis un petit moment et nous n’avons pas réussi à atteindre un consensus, en partie parce que lorsque vous parlez d’attentes, les gens vous répondent immédiatement : « Nous sommes des bénévoles, nous n’avons pas d’obligations. » C’est



---

donc là la source du problème, et nous sommes vraiment coincés. J’ai approuvé cette proposition parce que c’est un moyen d’avancer. Ça me semble être une proposition très générale qui doit être davantage détaillée. J’ai quelques idées, je peux aider à mettre sur pied quelque chose de plus élaboré. Là tout de suite, nous ne pouvons rien évaluer, nous n’avons que des idées quant à la manière d’aller de l’avant. Je reconnais que c’est une bonne chose mais ce travail doit être fait, et je me porte volontaire pour y contribuer.

ALAN GREENBERG :

Désolé de t’interrompre. J’aimerais faire quelques remarques. En ce qui concerne ce qu’a dit Yrjö, il est possible que cette proposition ou une autre implique de demander à nouveau l’avis de la communauté. Cela pourrait aussi entraîner une modification en profondeur de nos statuts constitutifs. C’est là-dessus que nous allons devoir travailler, peut-être qu’il n’y a pas que moi qui dois rédiger un document à ce sujet. Tijani, nous sommes tous volontaires. Ce que nous aimerions, c’est que nous soyons plus nombreux à être passionnés par ce travail. Donc oui, il faut fournir plus d’efforts, ça ne fait aucun doute. Mais nous devons nous mettre d’accord sur les principes, et non pas continuer à débattre de la question encore et encore.

---

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan. Je suis tout à fait d’accord et je propose qu’on réponde à toutes les questions ensemble une fois ce débat terminé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je donne la parole à Humberto Carrasco, qui va s’exprimer en espagnol.

HUMBERTO CARRASCO : Merci Olivier. Étant donné que vous avez déjà prévenu tout le monde, je vais y aller directement. Je voulais évoquer deux sujets. Tout d’abord, j’aimerais répondre à un commentaire de Dev, qui a dit que parfois, les groupes de travail étaient ignorés par les dirigeants des RALO. Je pense que si cela peut arriver, c’est à cause d’un manque de communication et de compréhension, notamment quant au fonctionnement du modèle multipartite. Pour éviter ce genre de problèmes, nous avons prévu, en tant que RALO, une réunion avec tous les membres de la région Amérique latine et Caraïbes, dans le but d’essayer de coordonner une action commune et d’éviter ce type de situations. J’estime que c’est une bonne chose.

Je voulais juste clarifier ce point. Je voulais aussi saisir cette occasion – c’est une chose que j’ai apprise au fil des années, à la fois en tant que secrétaire et en tant que président – pour dire

---

que chacun a sa propre façon de faire. Le seul moyen d’avancer et d’inciter la plupart des ALS à s’impliquer dans nos activités est de parler avec elles et d’inventer de nouvelles choses. Par exemple, dans la région LAC, nous avons discuté de la manière d’accroître la participation de nos membres aux séminaires web, parce que nous nous sommes rendu compte que nous avions très peu de participants. Lors de la dernière réunion avec Rodrigo de la Parra et Rodrigo Saucedo, nous nous sommes dit : « Pourquoi ne pas profiter de notre réunion mensuelle ? ». Nous avons généralement entre 30 et 35 participants à ces réunions, alors nous avons décidé de réduire leur nombre et de profiter de ces moments pour faire du renforcement des capacités.

Vous vous rendrez compte que lorsqu’il y a un dialogue, une conversation, lorsque vous comprenez le problème, alors vous pouvez essayer d’apporter des solutions. Nous pensons que c’est le seul moyen de nous améliorer, notamment en ce qui concerne le point 3, « Expliquer ce que fait l’ICANN ».

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Harold Arcos.

HAROLD ARCOS : Merci Olivier. Je vais moi aussi m’exprimer en espagnol. Il me semble important de fixer des critères pour ne pas revenir

---

toujours sur les mêmes choses. À ce sujet, je voulais parler du fait que nous ne pouvons pas contrôler les réponses des ALS. Il est évident que nous devons établir des critères relatifs à notre travail de sensibilisation pour qu'il soit le plus solide possible, afin d'aller vers le grand public. Plus les gens seront motivés et impliqués, plus ils participeront. Nous pouvons obtenir des chiffres qui nous donneront des informations, mais nous ne pouvons pas contrôler tous les facteurs. À cet égard, l'une des initiatives à prendre en compte est [inaudible], sur laquelle nous travaillons avec les dirigeants de l'AFRALO, et au sujet de laquelle nous avons consulté certains pionniers en la matière, pour comprendre certains éléments, comme le fait que dans notre RALO, nous avons énormément besoin d'avoir des retours.

On ne sait pas trop comment exprimer son opinion. C'est pour ça : on a besoin d'une opinion informée. Donc, la connaissance et la diffusion ici jouent un rôle important. Donc, pour offrir cette expérience aux gens, moi, je me propose et pour participer, comme Tijani l'a proposé, à ce travail. Je pense que c'est une proposition qui est intéressante, mais il faut fixer certains critères réalistes et l'améliorer un petit peu. Merci.

ALAN GREENBERG:

Je répondrai quand tout le monde aura pris la parole.

SEUN OJEDEJI:

La première chose. John, vous avez parlé du site internet d’At-Large. Je pense que ce serait bien de trouver quelque chose. Je crois qu’il y a un groupe de travail qui travaille là-dessus. Une liste de diffusion a été créée pour discuter, pour apporter des recommandations au personnel. Je crois que c’est intéressant.

Si le nouveau site n’est pas utilisable sur le portable, il faut régler ce problème, même si je constate que c’est correct sur mon portable. Bien. J’apprécie ce document. Il est bien. Il répond à nos attentes, mais en même temps, je pense qu’il n’y a pas un document qui réponde à tous nos propos. Donc, je crois que ce travail doit être fait au niveau des RALO aussi. Nous devons avoir une déclaration générale, mais je pense qu’il est difficile d’avoir une mesure générale des opinions.

Donc, je pense qu’à ce niveau, peut-être qu’il nous faudrait laisser cela entre les mains des RALO pour qu’ils prennent ces décisions. Et puis, il y a ici une question de prudence au niveau de l’attente, des attentes. Nous ne discutons pas dans le détail de tout cela, mais je pense que, en tout cas moi, je serais d’accord pour participer à ces discussions lorsqu’elles auront lieu. Merci.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Nous avons une autre personne. Dev Anand Teelucksingh qui a levé sa main. Est-ce qu’on l’autorise à prendre la parole ?

Bien. Dev, vous avez la parole. Et Ariel demande la parole aussi.

ALAN GREENBERG: Pour une question de clarté, cette session termine dans une demi-heure. Il y a un autre point à l’ordre du jour qui devrait nous prendre quinze minutes. Donc, nous avons le temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Je voudrais préciser que lorsque je parlais de l’accessibilité par portable de nos contenus, je parlais du wiki d’At-Large spécifiquement qui n’est pas vraiment adapté au portable. Voilà. C’était ce que je voulais dire lorsque je parlais de l’accessibilité des contenus sur le portable.

Autre chose. Nous devons essayer de mieux communiquer au niveau interne. Très souvent, je dirais que ça arrive souvent dans notre ordre du jour d’ALAC, il y a des références concernant les groupes de travail et ce sont des problèmes qui ont déjà été

---

discutés à un certain niveau. Cela a déjà été présenté lors d’un..., qui est directement lié à la responsabilité du groupe de travail.

Donc, je sais que tout le monde est très actif et que c’est un défi. Mais ce que vous devez faire quand même, c’est lorsque nous organisons notre ordre du jour, vous devez faire votre travail dans l’intérêt de votre groupe de travail. Vous devez quand on vous avertit, quand on vous envoie un avertissement de choses qu’il faut lire ou qui concerne le groupe de travail, vous devez être au courant. Voilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Dev. Tijani en réponse à ce qui vient d’être dit.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Dev. Vous avez raison. Le wiki n’est pas facile, n’est pas facilement accessible sur le téléphone portable. À partir du début de cette année, tout le monde pouvait travailler, obtenir les séminaires web sur notre site internet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Nous avons Ariel et Alberto Soto.

ARIEL LIANG: Merci Olivier. Je voulais juste répondre à ce que John a dit concernant la réponse après les changements qui ont été faits

---

dans notre site, l'équipe a eu une très bonne réponse. Il y a certaines limites qui existent au niveau des meilleures pratiques.

Mais je dirais qu'un point clé ici est que le contenu sur le site internet, si vous voyez quelque chose qui doit être modifié, contactez-moi s'il vous plait et nous ferons de notre mieux pour répondre à votre préoccupation. Et nous pouvons continuer à améliorer le contenu et notre site en général. Donc, c'est un travail que nous pouvons continuer à faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alberto Soto va parler en espagnol.

ALBERTO SOTO: Merci. J'ai entendu un mélange de choses. C'est un problème structurel. Est-ce que les ALS ont la possibilité d'atteindre l'utilisateur final ? L'utilisation du web, l'utilisation d'autres outils, tout cela. Je crois qu'on parle d'une stratégie, peut-être d'une tactique. J'ai l'impression qu'il y a un mélange ici.

Je voudrais vous parler d'une expérience qui a eu lieu en Uruguay. Nous avons fait une publicité pour un événement et cette publicité ne contenait peut-être pas tous les mots que l'on utilise en général, mais une série de termes qui visait à attirer les gens, leur donner envie d'assister à cet événement. Nous avons eu beaucoup de présence, au niveau gouvernemental aussi, ce



---

qui était important, parce qu’il y avait des points importants à définir au niveau du gouvernement.

Beaucoup d’organisations, beaucoup d’utilisateurs finaux aussi. Un public de bonne qualité. Il y a une présentation qui parlait d’un système d’information propre, celui que chacun utilise. On parlait de la sécurité de ce système et on a parlé de la sécurité dans l’écosystème de l’ICANN. Et on a parlé du DNSSEC et de la manière de le mettre en œuvre. En une seule réunion, on a abordé un système d’information individuel, la sécurité, les réseaux sociaux, la sécurité au sein de l’ICANN, que faisait l’ICANN et que ne faisait pas l’ICANN, etc. Donc, je trouve que c’était très positif comme expérience. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. Il y avait deux autres personnes dans la queue, mais je crois qu’elles ont retiré leur demande de parole.

ALAN GREENBERG: Une série de commentaires concernant ce qui vient d’être dit. Sur le site internet, qu’il s’agisse d’un problème de technologie des mobiles ou du wiki, nous avons encore beaucoup de travail à faire. Si l’on dit que c’est parce que le site internet est bien maintenant, ça ne suffit pas. Je dirais que ça ne suffit pas, oui.

---

Nous devons continuer à essayer d'attirer davantage de gens, à faire participer davantage de gens. Donc, je pense que nous devons essayer de voir les choses que nous pouvons faire. La première chose que nous devons faire, c'est d'essayer d'atteindre les membres des ALS, pas seulement les représentants des ALS. Puisque nous n'avons pas créé At-Large pour que l'ALAC, les RALO et une centaine de personnes de plus y participent seulement.

Nous ciblons plusieurs centaines d'organisations avec leurs membres. Donc, nous devons être conscients de ce point-là. Il y a une série de détails que nous devons régler, sans aucun doute. Mais la question que je voudrais poser au groupe aujourd'hui, c'est : est-ce que c'est la bonne base pour commencer à rentrer dans le détail ?

Cela a des conséquences. Ça veut dire que nous allons mesurer le succès de notre travail, pas seulement en voyant combien de représentants ALS participent à nos séminaires web, mais aussi combien de gens en général y participent. Et je dis cela avec un petit sourire, parce que c'est important de comprendre exactement ce que nous essayons de faire, c'est d'augmenter, d'attirer l'attention de gens, ce qui va nous permettre de capter davantage de gens.

---

Parce que j’utilise ce mot capter – capturer, il dit même, nous voulons essayer de convaincre davantage de gens pour participer à ce processus. Nous devons être très pragmatiques dans ce sens. Il est vrai que si l’on peut faire venir davantage de gens à notre réunion de l’ICANN ou à nos réunions en général, il y aura davantage de gens qui vont s’intéresser; d’autres non, mais bon. Nous n’allons jamais pouvoir faire venir tous les membres des ALS à nos réunions. Ce n’est pas possible. Nous avons du mal à financer le voyage de vingt-sept personnes à nos réunions et nous voulons faire venir deux cents personnes. Ce n’est pas possible. Nous n’allons jamais trouver les financements pour cela.

Donc, notre objectif est de trouver une manière de faire un travail qui soit crédible et qui soit fait à distance. Il y a beaucoup de choses à faire dans ce sens. À propos du sujet mentionné par Dev concernant les groupes de travail, dans certains cas, il faut réveiller ces groupes de travail; dans d’autres cas, ces groupes de travail existent déjà.

Je pense qu’on peut tous essayer de se mettre à jour lorsqu’on participe à un groupe de travail qui existe déjà, il faut essayer de suivre le travail du groupe de travail. Entre moi et entre le personnel de l’ICANN, je pense qu’on peut y arriver. On peut arriver à attirer l’attention de tous ces membres du groupe de travail.

---

Je voudrais qu’on n’arrête de répéter en permanence les mêmes problèmes. Olivier, vous avez cinq minutes si vous voulez donc conclure.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Je voulais juste dire que je tremble un petit peu quand je vous entends utiliser le mot capturer. Parce que capturer dans le contexte de l’ICANN a une connotation assez négative. J’ai eu hier une expérience. Quelqu’un est venu me voir et m’a dit : « Comment est-ce qu’At-Large a été capturé ? Et je pensais justement qu’At-Large ne devait pas être capturé. »

Je n’avais pas vraiment fait la relation entre ce que vous avez dit et ce qu’on m’a dit hier. Maintenant, je comprends. Je vous demanderais donc d’utiliser un autre terme s’il vous plait et pas le mot capturer.

ALAN GREENBERG: Oui, bien sûr. Je parlais de nous qui pouvions capturer les autres, mais je vais essayer de ne plus utiliser ce terme. Vous avez raison. Il n’est pas très...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Humberto, vous demandez la parole ? Okay.

---

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup. Je serai bref. Je pensais à l’objectif numéro deux : se focaliser sur les membres des ALS plutôt que sur les représentants. Je pense que cela a lieu dans la pratique, en tout cas au niveau de LACRALO. Je pense que, de toute façon, cela doit être accompagné de la possibilité d’incorporer les membres.

Si nous ne parvenons pas à cela, si nous ne parvenons pas à incorporer les membres individuels, on peut avoir cet objectif final, mais il y a ces limites concernant les RALO. Si on n’incorpore pas les membres individuels, ça ne suffit pas. Merci.

ALAN GREENBERG: Je dois vous raconter une anecdote. Si cela arrive à LACRALO, bien. Je vais vous donner un exemple de NARALO. Nous avons eu des utilisateurs finaux qui sont là depuis longtemps. Notre règle dit que l’on ne peut pas être un membre d’une ALS si l’on veut être un membre individuel. Nous avons quelqu’un qui se présente, qui est passé par le processus, et même s’il y a une certification, ils ne sont pas membres d’une ALS.

Essayez de devenir un membre d’une ALS, il s’agissait d’une organisation. Ensuite, on a constaté que cette organisation était une ALS. Donc, voyez.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Il n’y a plus personne dans la queue, monsieur le Président.

ALAN GREENBERG: Est-ce que nous avons le quorum ?

Est-ce que les ALS membres d’ALAC peuvent lever la main et garder leur main en l’air ? Nous avons huit membres ici. Tous les RALO sont représentés.

Membres d’ALAC actuels, s’il vous plait. Non pas les membres entrants, mais les membres actuels.

Nous avons neuf membres d’ALAC. Sébastien est là – « derrière nous », dit-il, on m’a dit.

Harold a une question. Ah, Harold a une procuration.

Nous avons besoin du quorum des personnes qui sont ici dans la salle pour pouvoir voter. Nous avons... Donc, nous atteignons le quorum. Tous les RALO sont représentés. Parfait. Maintenant, qui a une procuration ? Vous avez une procuration de qui ? Pour qui ? Qui est-ce que vous représentez ?

Vanda, parfait. Bien. Donc, j’ai moi-même la procuration de Tim et de Sandra. Et Jimmy a une procuration pour Garth.

---

Pardon. Ariel ?

ARIEL LIANG: Ariel au micro. Alan, vous avez aussi une procuration pour León. Oui.

ALAN GREENBERG: Okay. Donc, j’ai trois procurations et c’est le maximum. Donc, c’est bon. Bien. Je voudrais que l’on vote, que l’ALAC vote. Est-ce que ce document est une bonne base pour continuer à avancer ? Je comprends que c’est un document qui doit être peaufiné et c’est une décision de la communauté, mais nous n’allons pas réaborder ces concepts, à moins qu’il n’y ait quelque chose de tout à fait incorrect dans ce document.

Est-ce que nous sommes d’accord ?

Est-ce que quelqu’un est contre ? Est-ce qu’il y a une objection ?

Ah, Sébastien voudrait faire un commentaire.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Excusez-moi. J’étais dans une autre conférence. J’ai du mal à me couper en deux. Bien. Je comprends pourquoi nous faisons cela, mais je ne comprends pas pourquoi nous nous pressons. Nous avons reçu ce document juste avant la réunion et nous

---

devons prendre une décision, là maintenant. Ce n'est pas comme ça qu'on travaille normalement.

Nous devons avoir un peu plus de temps pour réfléchir sur ce document. Vous avez reçu des critiques contre ce document. On a dit qu'il n'était peut-être pas bien écrit. Qu'est-ce qu'on vote ici ? On doit accepter votre document ? On est en train de faire la révision aussi de notre organisation.

Je me demande si on est en train de faire les choses correctement. Il me semble que non. Peut-être que... Je ne dis pas que cette idée qui est à la base de ce document soit négative, mais ce document, il me semble que peut-être nous devons demander à trois personnes de réviser ce document et d'élaborer un document sur lequel nous sommes tous, sur lequel nous soyons tous d'accord et sur lequel, à propos duquel nous puissions voter. Voilà.

Donc, je pense qu'on va trop vite là.

ALAN GREENBERG:

Merci. J'ai demandé s'il s'agissait d'une base à partir de laquelle, un principe général à partir duquel on pouvait travailler pour avancer, pour s'assurer qu'une grande partie de nos membres, les ALS, y compris leurs membres, comprennent mieux, obtiennent des informations pour mieux comprendre comment



---

ils doivent participer et comment ils peuvent participer. Ensuite, en fonction de cela, choisir.

Ça, c’est un peu ce que je proposais. Sébastien, vous pouvez avoir votre opinion là-dessus. Vous avez le droit bien sûr, mais je voudrais avoir un consensus général de notre groupe pour savoir si notre groupe pense que c’est une manière raisonnable de procéder. Si ce n’est pas le cas, je l’accepterais. Je suis seulement le Président. Je n’établis pas les règles.

En ce qui concerne la révision d’At-Large, vous n’étiez pas là au début de la réunion. Je dirais que si l’on attend que les personnes externes à notre groupe nous disent ce qu’il faut faire, je pense que nous avons ici des responsabilités. Nous devons établir une direction dans laquelle aller. On peut nous dire que nous avons tort, mais je pense que nous devons assumer certaines responsabilités.

Ici, c’est mon opinion. J’aimerais maintenant que l’on vote. Chacun a le droit de s’abstenir ou de voter contre. Seun, allez-y. Nous pouvons avoir une discussion ici. Il nous reste un autre point à notre ordre du jour, mais on a le temps.

---

SEUN OJEDEJI: Seun au micro. Pourquoi est-ce qu'on vote ? Vous dites qu'on doit toujours faire les choses par consensus et maintenant, vous voulez qu'On vote. Voyons pourquoi.

ALAN GREENBERG: Ici, j'aimerais qu'on enregistre l'accord des gens et savoir vraiment qui est d'accord et qui n'est pas d'accord. Ça m'intéresse.

Est-ce que vous préférez qu'on parvienne à un consensus ?

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. Je voudrais que ce soit clair. On discute et on approuve, non pas un programme ou un plan de travail. On est en train de se mettre d'accord sur la façon dont nous allons procéder dans le futur. Nous n'avons pas avancé et c'est pour ça que nous avons décidé d'utiliser cette nouvelle manière d'avancer.

C'est cela que nous approuvons aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'un plan ou d'une action pratique en elle-même. C'est tout.

ALAN GREENBERG: Est-ce que le groupe préférerait que l'on fasse, que l'on parvienne à un consensus sans voter ? Je le laisse entre vos mains. C'est une décision par consensus de l'ALAC si vous

---

voulez. Est-ce que quelqu’un ne veut pas participer à cette décision par consensus d’abord ?

Je voudrais en finir ici. Humberto.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto Carrasco. Moi, je n’ai pas le droit de voter, parce que je ne suis pas un membre de l’ALAC. Mais ce document nous concerne au niveau du RALO et au niveau de notre ALS. Je pars du principe que c’est un document que nous allons devoir réviser en permanence, auquel nous pouvons apporter des modifications. Donc, par conséquent, il me semble que c’est un document qui devrait être adopté par consensus.

Si personnellement je devrais voter, je m’opposerais à ce document, personnellement.

ALAN GREENBERG: Merci. Ce que j’essaye d’obtenir et ce que Tijani essayait d’expliquer, c’est que nous ne voulons pas rouvrir cette discussion la semaine prochaine et sachant que seulement nos représentants participent et que l’on ne peut rien attendre de nos membres. Donc, une proposition a été faite par les gens qui sont dans ce groupe.

---

C’est un petit peu notre objectif ici. Voilà. Bien. On revient sur la décision de consensus. Y a-t-il quelqu’un à l’ALAC qui ne voudrait pas participer à cette discussion ou à cette discussion ? Y a-t-il quelqu’un qui s’oppose à cette procédure générale telle que décrite par Tijani ?

Bien. Donc, c’est la décision consensuelle que l’ALAC a prise. Merci.

Je vous demanderais maintenant de mettre en rapport la motion avec la charte des fonds des enchères – provenant des enchères.

ALAN GREENBERG:

Très bien. Nous allons passer en revue rapidement l’historique du programme des nouveaux gTLD qui implique un numéro de mécanisme pour résoudre les conflits, c’est-à-dire que lorsque différentes organisations demandaient les mêmes TLD, il fallait mettre en application ces mécanismes. Si au moment où on était presque prêt à la délégation, il y avait plus d’un candidat qui demandait la même chaîne ou les mêmes chaînes qui étaient censées être similaires au point de porter à confusion, il y avait un numéro de processus, y compris un processus de négociation d’enchère privée entre les différentes parties, comme dans tous les processus commerciaux.

---

Si les parties n’arrivaient pas à se mettre d’accord, l’ICANN procédait à une enchère, et le processus des enchères était donc un processus qui était suivi dont – les fonds – les résultats étaient ajoutés à un fonds qui compte maintenant 35 millions de dollars. Donc, vous voyez que c’est vraiment beaucoup d’argent. Sur ces fonds, 135 sont de .WEB, qui est une chaîne autour de laquelle on a certaines discussions. On ne sait pas très bien si le processus a été fait en conformité avec les règles ou pas.

Il y a d’autres enchères qui pourraient être tenues par la suite bien sûr, mais on ne sait pas très bien. Le guide de candidature originel avait une note en bas de page concernant l’utilisation des fonds provenant des ventes aux enchères.

Et, disait, en deux mots, que ce serait utilisé pour le bien de la communauté Internet et pour de bonnes initiatives. Dès lors, nous avons révisé les statuts constitutifs de l’ICANN de manière significative et nous avons mis en rapport la capacité de l’ICANN de faire quoi que ce soit, y compris de donner de l’argent, même si cela ne correspond pas à sa mission.

Les usages potentiels de cet argent ne sont donc maintenant pas ceux qu’ils étaient auparavant. Ils sont maintenant donc mieux délimités, mais on ne sait pas quelle a été cette délimitation. Donc, une équipe de rédaction doit créer une charte. Ce groupe de travail comprend deux personnes de

---

chaque SO et AC qui ont choisi de participer. Dans notre cas, c’était moi-même et León.

Nous avons une version préliminaire de la charte qui a été envoyée pour consultation publique aux SO et AC, mais aucun commentaire significatif n’a été reçu de manière à ce que la rédaction ait dû être modifiée. Cette charte a maintenant été envoyée et soumise à l’approbation des SO et AC.

Et, avant nous... Donc, nous l’avons devant nous, puisque nous avons choisi d’appartenir à ce groupe. Ce groupe ne va pas établir un processus. Le CCWG était censé établir un processus à suivre pour l’utilisation de ces fonds. Le CCWG pourrait choisir de limiter les manières dont ces fonds pourraient être donnés ou choisir de ne pas le faire. Auquel cas, cela correspondrait à l’ICANN de le faire en interprétation de sa mission.

Le CCWG discutera de cela. Suivant sa charte, ils auront jusqu’à cinq membres de chaque SO et AC membre.

Chaque SO et AC membre pourraient également désigner un président. En tant que président, mais on peut choisir de ne pas voter le président aujourd’hui. Mais je voudrais voter comme président potentiel, Evan Leibovitch. Evan fait partie d’At-Large depuis très longtemps. Il était membre de l’ALAC pendant un nombre d’années. Il a même présidé NARALO aussi. C’est une personne qui connaît bien l’ICANN.

---

Ce qu'on espère pouvoir faire avec le fond des enchères est quelque chose qui lui tient à cœur. Il travaille depuis deux années, je pense, pour une commission des Nations Unies pour aider les réfugiés. Il va conclure son mandat à la fin de l'année et il a exprimé son intérêt par rapport à retourner à l'ICANN de manière plus active.

Le poste de co-président est intéressant dans le sens qu'il ne peut pas être crédible et défendre certains résultats. León avait été un très bon co-président du CCWG, mais puisqu'il était co-président, on a perdu une de nos voix au sein du groupe. On n'avait plus que quatre personnes qui pouvaient s'exprimer au sein du groupe, et non pas cinq personnes. Donc, je suggère qu'on identifie une personne qui soit prête à être responsable et ne pas s'exprimer.

Evan a déjà indiqué son intérêt. Donc, aujourd'hui, on considère deux options. D'une part, on veut se mettre d'accord. D'une part, sur le fait de savoir s'il faut qu'on élise un co-président aujourd'hui ou pas, et dans ce cas-là, s'il vous semble qu'Evan pourrait être ce co-président ou si vous avez des objections. Si vous n'êtes pas prêt à voter un co-président aujourd'hui, on pourrait modifier notre texte pour dire qu'on ne va pas désigner un co-président aujourd'hui.

Est-ce que vous avez des commentaires ?

---

J’essaierais de gérer moi-même la liste d’intervenants. On commence par Judith et puis, Seun.

JUDITH HELLERSTEIN: Merci. Je ne comprends pas très bien pourquoi désignerait-on un co-président à ce point-là. La donne peut changer. On pourrait peut-être décider d’attendre à plus tard pour le faire, et puis une fois qu’on sera prêt à voter, on verra ce qu’il se sera passé. C’est un peu peut-être prématuré que de voter maintenant.

Je préférerais dire simplement que nous allons désigner un co-président plus tard.

ALAN GREENBERG: Si on le fait par la suite, si on le fait ultérieurement, ce sera une fois que le groupe de travail ait déjà été formé.

JUDITH HELLERSTEIN: Oui. Mais le problème est que je suis de l’avis que bien qu’Evan serait la bonne personne pour le faire, je préférerais attendre. Il est toujours possible de désigner un co-président à un autre moment. Donc, je préférerais qu’on attende d’avoir complété le processus, à ce qu’il est retourné à l’ICANN et qu’il puisse avoir un rôle plus actif.



---

ALAN GREENBERG:

Pour ce qui est du processus, nous devons identifier à ce moment-là si nous allons désigner un co-président ou pas. Si nous voulons le faire, nous devrions le faire immédiatement à la fin du début de processus. Donc, on ne peut pas... On ne pourra pas revenir sur cela la prochaine fois. Donc, on va devoir décider lors de la prochaine réunion de l'ALAC au plus tard.

D'un part, cela ; d'autre part, il serait injuste de ne pas savoir qui est notre co-président avant de demander aux membres de s'exprimer. Parce que quelqu'un qui souhaiterait être un co-président, que ce soit Evan ou quelqu'un d'autre, devrait savoir s'il devrait ou pas se présenter comme membre. Parce que la personne pourrait se retrouver à n'être ni membre, ni co-président, donc ce serait un double désavantage pour nous, parce qu'on aurait une personne en moins.

Cette question va devoir être reprise dans très peu de temps. Donc, Judith préfère remettre le vote à plus tard. Seun.

SEUN OJEDEJI:

Merci. Je pense que pour commencer, je ne sais pas comment le faire, mais on devrait voter séparément sur l'approbation de la charte ou alors est-ce qu'on doit avoir une seule motion pour l'ensemble tel qu'il a été présenté ? Je pense qu'il faut qu'il y ait

---

d'abord l'approbation de la charte et par la suite, qu'on prenne la décision de désigner un co-président ou pas, et puis voir qui.

Quant à cette histoire du co-président, on a un comité de sélection. Donc, pourquoi ne pas appliquer ce comité à ce cas particulier ? D'autre part, j'avais une autre question à vous poser. Est-ce que le poste de co-président inclut les cinq membres que nous pouvons désigner ou alors cette personne est comptée parmi les cinq membres que nous pouvons désigner en tant que représentants ?

Et puis, est-ce que vous suggérez qu'Evan serait intéressé par cette question ou est-ce qu'il l'a dit lui-même directement ?

ALAN GREENBERG: Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. Vous avez posé deux questions. D'une part, est-ce qu'on devrait avoir un co-président ? Mon avis est oui. Est-ce qu'on devrait le désigner maintenant ? Ma réponse est non, parce que Seun a très bien compris ce que j'allais dire. On a un processus de sélection formel et il faut qu'on s'en serve. Même si c'est avec peu de temps, si les délais sont un peu serrés, on pourra suivre un processus de sélection et on pourra le faire rapidement. Merci.

---

JUDITH HELLERSTEIN: Je suis d’accord avec Tijani moi aussi.

ALAN GREENBERG: Une personne à la fois, s’il vous plait. Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci. Quant à moi, je voudrais suggérer qu’on lance un appel à candidat pour voir qui participera à ce groupe. En même temps, je pense qu’il faudrait qu’on leur dise qu’ils doivent déclarer s’ils sont prêts à être des co-présidents en représentation de l’ALAC avec les éléments que vous avez inclus dans ce document concernant leur comportement, leur devoir, les tâches, le temps qu’ils doivent consacrer à ces travaux.

Donc, avec ces critères, le comité de sélection, l’ALAC ou n’importe quel autre comité pourra prendre une décision. Mais moi, je serais plus tranquille si on pouvait suivre ce processus pour trouver des candidats, si on avait un appel à candidat.

Je m’excuse. Ça n’a rien de personnel contre Evan ni contre votre proposition. Je pense que ça pourrait être une bonne idée. Il pourrait être un très bon co-président, mais il faudrait qu’on suive un processus. Je m’excuse, Evan.

---

JUDITH HELLERSTEIN: Oui. Moi, je suis d’accord avec le reste des intervenants. Il faudrait qu’on ait un co-président. Oui, mais il faut qu’on se serve de notre communauté. Je voudrais, pour mieux desservir notre communauté, qu’on suive un processus ouvert et transparent. Il faudrait avoir des nominations, que les personnes considèrent les nominations, les candidats.

Que le comité de sélection s’entretienne avec les candidats, qu’il évalue leur profil, qu’il décide des personnes qu’on devrait nommer ou donc de qui on devrait désigner directement. Il se pourrait que le meilleur candidat soit Evan, mais on a un processus à suivre.

ALAN GREENBERG: Quelqu’un d’autre souhaite prendre la parole ? Seun a posé une question pour savoir si on a une motion ou deux. J’avoue que j’ai assumé que l’ALAC allait participer en tant qu’organisation membre. Est-ce que vous sentez que ce n’est pas le cas ou que ça ne devrait pas l’être ?

Non, très bien. Merci. Oui, Seun ?

SEUN OJEDEJI: Tout ce que je dis est qu’il faut qu’on approuve cela formellement.

---

ALAN GREENBERG: Oui, exactement. C’est ce qu’on a... Ce qu’on compte faire, mais je voulais savoir s’il y avait des oppositions par rapport à ce processus. Bien. Donc, on défile jusqu’au résultat, s’il vous plait.

On a les résolutions ici. Très bien. La deuxième résolution dit : « l’ALAC désigne X comme co-président désigné par l’ALAC ». Il me semble qu’on a un mot en trop à la fin de la phrase. Donc, je propose qu’on remplace cette clause-là par « l’ALAC prévoit de désigner un co-président auprès du CCWG, de ce groupe d’enchères ».

Y a-t-il quelqu’un d’autre qui souhaiterait prendre la parole par rapport à cette motion avant de passer à l’étape de décision ?

SEUN OJEDEJI: Excusez-moi, Alan. Vous n’avez pas répondu à ma deuxième question concernant la quantité de représentants pour savoir si la présidence, la co-présidence, était indépendante des membres.

ALAN GREENBERG: Ça dépend de qui vous demandez. Si vous regardez les exemples que nous avons eus à ce jour dans les deux CCWG, le co-président de la GNSO est la cinquième personne. Est-ce un

---

cinquième membre ou un co-président ? Et on ne saurait pas voir la différence entre les deux.

Je ne sais pas quel est le cas avec le CCWG. Il faudrait qu'on vérifie, mais la rédaction de la charte a deux articles complètement séparés, c'est-à-dire que dans un article il est dit qu'on peut désigner jusqu'à cinq membres avec un M majuscule, et puis ailleurs, il dit chaque organisation membre peut décider de désigner un co-président.

Moi, je l'interprète comme impliquant qu'il s'agit de deux clauses complètement séparées, non connectées. Mais ça ne veut pas dire qu'au cas où le CCWG requiert des déplacements, ce qui pourrait ne pas être le cas, il se pourrait qu'il y ait cinq postes qui doivent être financés, à moins que les co-présidents ne puissent pas assister à la réunion. Il y a un nombre d'expériences qui peuvent être résumées, sachant que c'est mieux d'arriver trop tard et de demander à être pardonné que d'être trop prudent.

Donc, je pense que les deux options sont séparées. Donc, moi, je l'interprète comme cela, parce que ça nous arrange mieux. Si on nous dit qu'on se trompe, on prendra des mesures à ce moment-là. Merci.

---

**TIJANI BEN JEMAA:** Alan, d’après cette expérience avec le CCWG responsabilité, et vous avez-vous-même participé à l’équipe de rédaction du CCWG, pourquoi n’avez-vous pas précisé que les cinq membres comprennent ou alors qu’ils ne comprennent pas le co-président ?

**ALAN GREENBERG:** Oui, je faisais partie du groupe. Mais je ne dirigeais pas le groupe, même si j’étais vice-président. Ce n’était pas que moi qui décidais. Donc, on a choisi de suivre les directives générales du CWG et du CCWG qui n’avaient pas été approuvées à ce moment-là. Donc, on a repris leur modèle pour la charte.

Y a-t-il d’autres remarques ?

Donc, je voudrais vous demander si on est prêt à passer à une décision consensuelle de modifier la charte au point qui vise, qui manifeste notre intention de désigner un co-président plutôt que de déclarer notre élection d’un co-président.

On a quelqu’un qui appelle. Je ne sais pas qui c’est.

Attendez, je ne sais plus où j’en étais. En tout cas, y a-t-il des abstentions pour cette décision ? Y a-t-il des objections ? C’est donc adopté à l’unanimité par consensus. Merci.

---

Nous sommes sept minutes et demie en retard. Oui, je comprends, mais je voudrais finir la phrase que j'avais commencée avant que vous me demandiez la parole. Donc, quand est-ce que nous nous réunissons ? Je sais que vous avez des annonces logistiques, mais ce n'est pas la réponse à ma question.

GISELLA GRUBER:

Alan, nous nous retrouverons pour la troisième partie de la séance de conclusion à 15 h 15. Et oui, j'allais l'annoncer parmi les annonces logistiques. Donc, puisque j'ai la parole, je vais vous demander d'être ici à l'heure. Nous avons Göran Marby, Steve Crocker et David Olive qui vont venir nous voir. Nous avons également David Conrad qui va nous donner les mises à jour du DNSSEC.

Donc, David Olive, Steve Crocker et Göran Marby seront ici à 15 h 15 dans la salle 1. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci. Entre temps, nous avons une réunion de LACRALO et une réunion de NARALO, d'APRALO et j'espère que les personnes vont y participer.

Merci beaucoup d'être venu travailler. Je donnerais la parole à Gisella pour les remarques finales. Oui.



---

Un instant, Je voudrais pouvoir finir ma phrase. Donc, cette séance, avec tous ces invités, est une séance très chargée. Chacune des sections prend toujours du retard. Donc, aidez-nous à commencer à l’heure. Merci. Olivier a une annonce à faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Olivier au micro. Vous serez content d’être venu pour la troisième session de conclusion de l’équipe de direction d’At-Large. Il faut que l’on ajoute la révision de la charte du groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l’Internet.

Les autres organisations de soutien et les autres comités consultatifs ont déjà révisé cette charte. Suivant cette charte, l’ALAC va devoir décider ce qui suit : lors de chaque réunion générale annuelle de l’ALAC, les chartes du groupe de travail seront révisées par les parties SO et AC participantes pour décider de poursuivre ou de conclure les travaux du groupe de travail, ce qui est conforme aux pratiques de l’ICANN.

Le groupe de travail poursuivra ses travaux si au moins deux des SO et AC participantes décident de prolonger la charte du groupe de travail et si tous les autres membres qui participent suivent cette décision un mois après la fin de la charte approuvée. Donc, ma recommandation en tant que co-président

---

du groupe de travail au nom de l’ALAC serait de recommander que les travaux soient poursuivis.

Que je sache, les autres SO et AC sont susceptibles de recommander que la charte soit amendée pour mieux préciser donc qui travaille sur la rédaction. Mais on ne le saura que lors de la réunion de ces autres organisations de soutien et comités consultatifs.

ALAN GREENBERG:

Merci. On a un point qui concerne les décisions dans notre prochaine réunion. Donc, il y a un créneau qui a été accordé. Essayons de préserver le moment qui a été accordé à cette question. S’il y a des membres ALAC actuels ou des personnes dans la salle qui voteraient contre la poursuite du CCWG, faites-le savoir à Olivier ou à moi-même, entre maintenant et la prochaine séance. Gisella ?

GISELLA GRUBER:

Gisella au micro. Merci Olivier.

ALAN GREENBERG:

Non. On me dit que ce n’est pas fini.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, merci. Je m’excuse de retarder la fin de cette réunion, mais je vous rappelle qu’il y avait une déclaration concernant la stratégie du Moyen-Orient qui avait été rédigé par certaines de nos unités constitutives, de nos membres de la communauté. Et si je ne me trompe pas, cela devrait être ratifié ici.

Je me demande si cela est contemplé dans l’autre séance de conclusion.

ALAN GREENBERG: Quel est le délai, la date butoir, pour la présentation de notre ratification ?

ARIEL LIANG: Ariel Liang prend la parole. La date butoir est le 17 novembre.

ALAN GREENBERG: Merci. Donc, si possible, nous allons le faire dans le temps qui a été accordé. Sinon, nous allons le faire à la fin de cette réunion. Merci.

Je pense que c’est à vous maintenant.

GISELLA GRUBER: C’est juste pour vous rappeler que les interprètes ont des horaires très chargés. Donc, elles ont moins de temps pour aller

---

manger maintenant. Il faut prendre cela en compte. La séance à venir est la séance de formation de compétences APRALO, jusqu’à 13 h 45. Donc, je vous rappelle qu’on a LACRALO à 13 h 45 dans cette salle.

Donc, il y a deux autres séances avant la fin de notre troisième séance de conclusion. Dans le hall de Novotel, il y a en ce moment le repas qui est servi et comme on a dit auparavant, donc soyez là à l’heure, à 15 h 15 – à 3 h 15 p.m. – pour la troisième séance de conclusion. Il y a également trois séances qui correspondent aux sujets d’intérêts qui sont dans le programme principal de cet après-midi.

Donc, on a les questions-réponses avec le Conseil juridique général de l’ICANN concernant les conseils reçus par l’ICANN et comment cela soutient la mission de l’ICANN, ce qui se fait en même temps avec notre troisième séance de conclusion. Pour les membres de l’ALAC, je pense que vous devriez être ici.

Puis, on a la HIT des régions mal desservies de l’ICANN. Et puis, par la suite, la gouvernance Internet. Ce soir, pour toutes les dames, nous avons le cocktail des femmes du DNS au Novotel, dans le jardin. Merci. Pour ceux qui travaillent dans l’équipe de formation de compétences, merci.

Et merci aux interprètes. On les remercie et on s’excuse d’avoir pris du retard.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**